

Sujet : [INTERNET] Projet centrale Gave de Cambasque

De : "Centrale des vignes" <cdvplaa@sfr.fr>

Date : 29/02/2020 21:41

Pour : <pref-centralecambasquecauterets@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les énergies renouvelables depuis plus de 40 ans, dispose d'un appartement locatif à Cauterets, et à ce titre, je suis amené à me déplacer régulièrement à Cauterets et discuter avec des cauterésiens.

Certains cauterésiens s'inquiètent, à juste titre, de l'incidence de la traversée du Gave par la conduite forcée au niveau d'un pont ; le terme utilisé en page 3/111 en 5.2.3 de « accroché au pont » est équivoque, et il faudra demander au porteur de projet de préciser :

- 1) De quel pont s'agit-il ? est-ce le pont sur l'avenue du Mamelon vert, comme indiqué en page 12/178, carte n° 4, source Eureteq, option la plus sensible par rapport à la résidence Caroline ; ou bien du pont à 50m. à l'aval, comme indiqué en page 13/178, carte n° 5, source Pyren ?
- 2) Accrochée au-dessous du pont comme certains l'interprètent, ou au parapet ?

En aucun cas, la section d'écoulement sous l'un ou l'autre de ces ponts ne devra être réduite ; je pense donc que cette traversée devrait être soit enterrée sous le lit du Gave, soit en aérien posée sur 2 massifs sur berges à l'aval immédiat du pont, mais sans s'accrocher au pont, et à une cote bas de conduite au moins égale à celle du dessous du pont.

Sinon, c'est pour moi un beau projet, injustement critiqué avec des arguments des plus farfelus de certains ; je suis donc favorable à ce projet et demande au porteur de projet de préciser ce point clivant de traversée du Gave par la conduite afin de rassurer les riverains vis-à-vis des épisodes de crues.

Nos plus cordiales salutations.

Centrale des vignes SAS

M. PLAA Alain

1 chemin Lavigne BP1

64800 Mirepeix

cdvplaa@sfr.fr